



# CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

n°211, hebdomadaire, lundi 24 juin 2019

## BLOQUONS BLANQUER

La Mauvaise Herbe n°5  
la revue de la Cnt-éducation

Abonnez-vous !

Bulletin dans la rubrique dédiée  
sur le site [cnt-f.org/fte](http://cnt-f.org/fte)



### Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :  
07 82 14 98 31

Il fait très chaud pour Blanquer !

**Lundi 24 juin : piquets de grève  
aux corrections du bac pro.**

**Jeudi 27 juin : grève,  
le 1er jour du Brevet**

Retrouvez toutes les infos sur les actions  
de la semaine en Une de notre site



Lundi dernier, premier du jour passé". Le mantra du ministre a servi de consigne pour les éditorialistes. La réalité a été toute autre : une grève sans précédent depuis mai 1968. De 20 à 75% de grévistes ; et une unité syndicale rarement acquise pour une grève des examens. Cette réalité va poursuivre Blanquer dès lundi 24 avec la grève des corrections du bac pro et puis jeudi 27 pour le premier jour du Brevet. Certains collèges annoncent déjà 100% de grévistes, profs, personnels administratifs et vie scolaire.

Le mantra du ministre a servi de consigne pour les éditorialistes.

La réalité a été toute autre : une grève sans précédent depuis mai 1968. De 20 à 75% de grévistes ; et une unité syndicale rarement acquise pour une grève des examens.

Cette réalité va poursuivre Blanquer dès lundi 24 avec la grève des corrections du bac pro et puis jeudi 27 pour le premier jour du Brevet. Certains collèges annoncent déjà 100% de grévistes, profs, personnels administratifs et vie scolaire.

### *Service National Universel (SNU) : le grand retour de l'école-caserne !*

Depuis dimanche 16 juin, et pour une dizaine de jours, 2 000 jeunes volontaires de 16 ans expérimentent le Service national universel (SNU), que devront accomplir à terme toute une classe d'âge. Uniforme (bleu marine, deux cocardes), levée des couleurs, chant de la Marseillaise à 8 heures, hébergement en internats, le SNU marque le grand retour de l'armée comme la Grande école de la chair à canons et du patriotisme béat. Cela n'a pas de prix, mais un coût. Il est estimé à 3 milliards par an rapporté aux 800.000 adolescent.e.s qui seront à terme recruté.e.s.

Il n'y a pas assez d'argent pour dédoubler les CE1 dans le 93 et à Mayotte, l'enseignement secondaire et supérieur crient misère, mais pour saluer le drapeau pendant des jours, le gouvernement verse des millions.

# Des parents d'élèves mobilisés contre la Loi Blanquer donnent raisons aux profs en grève pour les examens de fin d'année.

Texte paru sur le Blog de Louise Thierry, Médiapart le 17 juin 2019

"Il n'y aura pas de loi Blanquer, j'en serai fier", Jean-Michel Blanquer, Avignon, 25 mai 2017.

Paris, 19 février 2019 : Adoption en première lecture, après engagement de la procédure accélérée, du projet de Loi "Pour une école de la confiance".

## Paris, 17 juin 2019.

Parents d'enfants scolarisés dans des établissements publics parisiens – élus ou non dans les conseils d'écoles ou conseils d'administration des collèges et lycées, regroupés ou non en associations – nous souhaitons réaffirmer, comme nous l'avons fait à maintes reprises et sous diverses formes, depuis plusieurs mois, notre opposition au projet de loi « Pour une école de la confiance ».

Depuis l'adoption de ce texte en première lecture par l'Assemblée nationale, les actions des parents d'élèves se sont en effet multipliées : distributions de tracts, rassemblements, défilés, manifestations, occupations, réunions, assemblées générales, réalisations d'affiches et de banderoles visibles sur les façades des établissements... De nombreuses opérations « écoles et collèges déserts » ont été menées au cours desquelles les taux d'absence des enfants ont oscillé entre 50 et 80% dans les écoles maternelles et élémentaires et dépassé les 90% dans les collèges : ces chiffres, à eux seuls, donnent la mesure du rejet massif de cette loi par les parents d'élèves.

Au cours de ces mois de mobilisation, les différents points de vue échangés convergent immanquablement vers le même constat : ce texte constitue une atteinte d'une gravité inédite aux principes fondamentaux qui structurent l'éducation publique. Le premier est celui d'une enseignement qui soit le mêmes pour tous, seul garant d'une égalité de traitement, quels que soient les territoires et les milieux sociaux dont les élèves sont issus. On nous rétorque que la société est de fait profondément inégalitaire : raison de plus pour ne pas creuser davantage les inégalités au sein du

système éducatif par une mise en concurrence des établissements, doublée d'une mise en compétition sans cesse accrue des enfants et adolescents (création d'établissement ultra-sélectifs et multiplication des évaluations dès la maternelle, mise en place de plateformes organisant le tri et l'exclusion sous couvert d'orientation à l'issue du collège et du lycée, etc.). L'éducation que nous souhaitons pour nos enfants n'a pas pour finalité de produire efficacement des « compétences » quantifiables pour le marché du travail, mais de former des citoyens, d'éveiller leur conscience critique (...)

De nombreux aspects de la loi (mutualisation des services et des personnels, mise en situation professionnelle de personnels peu qualifiés et précarisés, inclusion et absence de traitement spécifique pour les élèves en situation de handicap...) concourent à une diminution des moyens financiers et humains préoccupante, dont on conçoit mal qu'elle puisse concourir en quoi que ce soit à améliorer les conditions d'enseignement alors que de nombreux établissements sont au bord de la rupture (faire plus et mieux avec toujours moins...).

**Réunis en commission paritaire le 13 juin, les députés et sénateurs se sont accordés sur un texte très légèrement remanié qui ne modifie en rien l'esprit de la loi. Le maintien du rappel du devoir d'exemplarité à l'article 1, largement dénoncé comme contrevenant à la liberté d'opinion, sonne bien plutôt comme une menace ...**

Pour toute réponse, face à cette mobilisation inédite des parents d'élèves et de l'ensemble de la communauté éducative, Jean Michel Blanquer s'est déclaré, le 31 mai dernier, « serein », autant dire sourd et aveugle. Parents d'élèves mobilisés à Paris pour la défense de l'enseignement public, nous soutenons l'appel à la grève des examens lancé par la quasi-totalité des syndicats enseignants.

Paris - Collectif de parents d'élèves mobilisés contre la Loi Blanquer

Contact : [parentspasconfiants@gmail.com](mailto:parentspasconfiants@gmail.com)